

# Association Cantonale Genevoise de Football

Correspondance : CP 10 – 1211 Genève 8 – rue des Plantaporrêts 4 – 1205 Genève

T + 41 22 809 02 00

[www.acgf.ch](http://www.acgf.ch) – [acgf@football.ch](mailto:acgf@football.ch)



15.07.2020

## COMMUNIQUE OFFICIEL n°3

### CALENDRIERS

Les calendriers sont à présent disponibles sur Internet. Les clubs doivent saisir les heures des matchs dans Clubcorner et ce **avant le lundi 10 août 2020.**

#### DATES DES REPRISES DES CHAMPIONNATS

Junior League A-B-C

dimanche 30 août 2020

Juniors régionaux A – B – C – D – E – FF15 – FF12

samedi 12 septembre 2020

Actifs et actives

dimanche 13 septembre 2020

Juniors E du mercredi

mercredi 9 septembre 2020

Seniors

vendredi 11 septembre 2020

#### MATCHS FEMININS GERES PAR L'ACVF

Merci de prendre note que les championnats féminins de 2<sup>ème</sup> ligue inter, de 3<sup>ème</sup> ligue et de FF-19 gérés par l'ACVF commenceront le week-end du 22 et 23 août 2020.

#### MATCHES D'ENTRAÎNEMENT OU AMICAUX

Les matches d'entraînement ou amicaux de 2<sup>ème</sup> ligue inter, 2<sup>ème</sup> ligue, M-18 à M-15, FE-13, FE-14, féminines LNA sont attribués au convocateur de l'ACGF. Les arbitres ne sont pas autorisés à diriger les matches d'entraînement dans ces catégories sans l'autorisation du service de la convocation.

Pour toutes les autres catégories (Junior League compris), une liste des arbitres avec leur qualification actuelle est mise en ligne sur le site Internet de l'ACGF (rubrique « news et communiqués »). Les clubs sont chargés de convoquer eux-mêmes les arbitres en fonction des qualifications de chacun et en privilégiant si possible les arbitres du club.

Les arbitres ont l'autorisation de diriger des matches d'une catégorie au-dessus de leur propre qualification, exception faite pour les arbitres ayant la qualification de 3<sup>ème</sup> ligue, ces derniers n'ont pas l'autorisation de diriger des rencontres de 2<sup>ème</sup> ligue.

Les clubs ont l'obligation d'annoncer leurs matches par le biais de Club Corner.

Recommandation : le club recevant prendra contact téléphoniquement avec l'arbitre désigné, trois jours avant la rencontre.

### INFORMATIONS DIVERSES

#### INFORMATION POUR LES ENREGISTREMENTS ET LES TRANSFERTS

Nous souhaitons vous transmettre les informations suivantes :

- Suite à la décision du Conseil d'Association de l'ASF et des [modifications du règlement de jeu \(RJ\)](#) y relatives, la fenêtre de transfert fermera désormais au 31.08.
- En raison d'une décision de la FIFA, le lieu de naissance devra également être indiqué lors de chaque nouvelle qualification d'un(e) joueur(euse).
- Vous trouvez des marches à suivre pour les procédés de licences des joueurs sur [clubcorner.ch](http://clubcorner.ch) [ici...](#)

## **REPARTITION DES CLASSES D'AGE DANS LE FOOTBALL DE BASE POUR LA SAISON 2020/2021**

Il y a lieu de bien tenir compte de la répartition des classes d'âge auprès des joueuses juniors et des juniors. Pour la saison 2020 / 2021 ces classes d'âge sont réparties comme suit :

Juniors A - 01.01.2001 - 31.12.2003

Juniors B - 01.01.2004 - 31.12.2005

Juniors C - 01.01.2006 - 31.12.2007

Juniors D - 01.01.2008 - 31.12.2009

Juniors E - **01.01.2010** - 31.12.2011

Juniors F - **01.01.2012** - 31.12.2013

Juniors G - **01.01.2014** - 31.12.2015

Les juniors A et B (01.01.2001 - 31.12.2005) peuvent être alignés dans les équipes d'actifs.

Les juniors B peuvent jouer dans la catégorie des juniors A, les juniors C dans la catégorie des juniors B, les juniors D dans la catégorie des juniors C, les juniors E de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors D, les juniors F de la classe d'âge supérieure (avec qualification ASF) dans la catégorie des juniors E et les juniors G de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors F.

### Joueuses juniors

FF-19 - 01.01.2002 – 31.12.2005 – peuvent être alignées dans les équipes d'actives.

FF-15 - 01.01.2006 – 31.12.2009

FF-12 - 01.01.2009 – 31.12.2012

Les filles peuvent jouer dans toutes les catégories juniors des garçons. Les joueuses qui figurent dans la classe d'âge la plus jeune de leur catégorie sont également qualifiées dans la catégorie juniors inférieure. Dans les groupes constitués uniquement avec des filles (championnat de filles) les joueuses plus âgées ne sont pas admises.

## **INFORMATION POUR LES ENREGISTREMENTS ET LES TRANSFERTS**

Nous souhaitons vous transmettre les informations suivantes :

- Suite à la décision du Conseil d'Association de l'ASF et des [modifications du règlement de jeu \(RJ\)](#) y relatives, la fenêtre de transfert fermera désormais au 31.08.
- En raison d'une décision de la FIFA, le lieu de naissance devra également être indiqué lors de chaque nouvelle qualification d'un(e) joueur(euse).
- Vous trouvez des marches à suivre pour les procédés de licences des joueurs sur [clubcorner.ch](#) [ici...](#)

## **CONCEPT DE PROTECTION**

Vous trouverez sur <https://www.football.ch/fr/ASF/tabid-4240/concept-de-protection-pour-les-entraînements-et-compétitions-à-partir-du-6-juin-2020.aspx> le concept de protection élaboré par Swiss Olympic pour les entraînements et les compétitions à partir du 6 juin 2020.

## **FACEBOOK**

Notre page Facebook de l'ACGF est active :

<https://www.facebook.com/ACGF-Association-Cantonale-Genevoise-de-Football-471440539565896/>

Nous mettrons régulièrement des news, photos et vidéos ; n'hésitez pas à la consulter et à nous suivre.

## **ASSEMBLEE GENERALE DES DELEGUES 2020**

Nous vous informons que l'Assemblée Générale des Délégués 2020 de l'ACGF, organisée par Urania Genève Sport, aura lieu le samedi 10 octobre 2020 au Palladium.

## **TOURNOIS AUTORISES PAR L'ACGF**

L'ACGF rappelle aux clubs que tous les tournois en salle et en plein air doivent lui être préalablement annoncés à l'aide du formulaire « demande d'autorisation d'organiser un tournoi de football ». Ce formulaire est disponible en cliquant sur le lien suivant :

[http://www.acgf.ch/Portaldata/13/Resources//formulaire\\_demande\\_d\\_autorisation.pdf](http://www.acgf.ch/Portaldata/13/Resources//formulaire_demande_d_autorisation.pdf)

Les clubs n'ayant pas préalablement annoncé leur tournoi feront l'objet d'une amende administrative de Fr. 200.--.

## **CLUBCORNER.CH**

Il est possible d'administrer vos équipes sur clubcorner.ch, établir des données spécifiques aux personnes pour la préparation du match, et faire des évaluations de tes matchs.

Cela fonctionne ainsi :

- Remplacer les photos des joueurs
- Aperçu du contingent
- Gérer le contingent
- Statistiques contingent

De nouvelles instructions peuvent être trouvées sous : <https://org.football.ch/fr/Club-Corner/clubcorner-ch/Schulungsvideos/tabid-4241.aspx>

En cas de question ou de problème, il suffit de remplir le formulaire de contact sur clubcorner.ch.

**LA VIE DES CLUBS – INFORMATIONS N'ENGAGEANT PAS LA RESPONSABILITE DE L'ACGF**

Genève, le 15 juillet 2020/ml